

LES EXPRESSIONS LEXICALISÉES: SCHÉMAS LINGUISTIQUES¹

OLGA MARÍA DÍAZ

Universidad Metropolitana de Ciencias de la Educación
Chile

*“La langue est à la fois
un instrument et un modèle”
(Claude Lévi-Strauss)*

Quotidiennement employées par des milliers de sujets, ces “tournures populaires” (ou expressions idiomatiques) que tout le monde connaît et utilise, en même temps qu’elles représentent l’une des bases du fonds culturel de la communauté linguistique, constituent en réalité un ensemble de faits de langue considérable. Il est certain que les schémas linguistiques fonctionnels et cognitifs qui conditionnent toute approche des énoncés idiomatiques sont particulièrement intéressants à étudier, notamment parce que, en situation charnière, ces expressions ont l’avantage de rendre plus évidente encore la façon dont une unité signifiante entre en fonction à l’intérieur du système global de la langue, et dans le discours.

MOTS-CLÉ: expression idiomatique, schéma linguistique, figuralité, lexicalisation, comportement énonciatif

Expresiones lexicalizadas: esquemas lingüísticos

Diariamente empleados por miles de personas, estos “giros populares” (o expresiones idiomáticas) que todo el mundo conoce y utiliza, al mismo tiempo que representan una de las bases del fondo cultural de la comunidad lingüística, constituyen en realidad un conjunto de hechos lingüísticos considerables. Ciertamente, los esquemas lingüísticos funcionales y cognitivos que condicionan cualquier aproximación de los enunciados lingüísticos, son particularmente interesantes de estudiar, especialmente porque, en la práctica, estas expresiones tienen la ventaja de hacer más evidente aun la manera en que una unidad significativa entra en función en el interior del sistema global de la lengua y en el discurso mismo.

PALABRAS CLAVE: expresión idiomática, esquema lingüístico, figuralidad, lexicalización, comportamiento enunciativo

Para correspondencia, dirigirse a la dirección postal: Casilla 950, Viña del Mar, o al correo electrónico <olga.diaz@umce.cl>

¹ “Schéma” a ici le sens (méthodologique) très large que lui donne R. S. Woodworth de “plan d’opération”; précisons de même que l’on se réfère surtout aux processus cognitifs développés en langue étrangère par des sujets apprenants adultes.

Quotidiennement employées par des milliers de sujets, ces “tournures populaires” que tout le monde connaît et utilise, en même temps qu’elles représentent l’une des bases du fonds culturel de la communauté linguistique, constituent en réalité un ensemble de faits de langue considérable. Et pour ne citer que quelques exemples de ces expressions à la fois imagées et lexicalisées, indiquons:

- *avoir le pied à l'étrier*
- *faire d'une pierre deux coups*
- *tirer son épingle du jeu*
- *faire des économies de bouts de chandelles*
- *mettre la charrue devant les boeufs*
- *mettre le feu aux poudres*
- *monter sur ses grands chevaux*
- *faire des châteaux en Espagne, etc.*

Il est certain que les schémas linguistiques fonctionnels et cognitifs qui conditionnent toute approche des énoncés idiomatiques sont particulièrement intéressants à étudier, notamment parce que, en situation charnière, ces expressions ont l’avantage de rendre plus évidente encore la façon dont une unité signifiante entre en fonction à l’intérieur du système global de la langue, et dans le discours.

1. DE L’IDIOMATICITÉ

Et pourtant, véritable complexe linguistico-culturel, ces “unités permanentes de signification” qu’on appellera de ce fait RLC (Représentations Linguistiques et Culturelles) se situent dans une zone qui semble échapper aux cadres théoriques habituels qui relèvent de la linguistique. Sous-tendant à la fois le système abstrait de la langue et celui concret de la parole ou du discours, le domaine des RLC est cette zone encore mal connue où, dit Alain Rey, “s’opère l’élaboration des usages”. S’il devient alors difficile de séparer expression et concept, fond et forme, structure et sens, c’est qu’ici le contenu est comme doublé d’un support dont l’une des composantes, celle extra-linguistique, pourrait être appelée “épaisseur culturelle”. Dès lors, ni une compétence strictement linguistique, ni un apprentissage uniquement sémantique ne seront à même de prendre en charge le traitement de cet objet de cognition que représente la RLC, et bien souvent en effet, pour l’interlocuteur étranger, l’énoncé idiomatique sera perçu tel un message qui devient énigme...

1.1. Autour du concept signifiant/signifié

L’une des stratégies d’approche semblerait en premier lieu devoir tenir compte de la complexité structurale du fait de langue. A ce niveau déjà, la RLC se présente comme un mode d’expression précis, intégral et exigeant, car contrairement aux autres unités linguistiques qui dans le système virtuel de la langue ne s’actualisent que dans et par la parole, la RLC en somme a déjà en langue un sens déterminé, et

le contexte qui se profile derrière concrétise une seule et toujours la même virtualité sémantique de la RLC qui est ainsi à demi actualisée en langue, n'a plus en discours qu'un emploi. Ainsi, dans la pratique de la compréhension (d'une langue étrangère) la référence constante aux deux plans du langage (langue et parole) rend plus complexe le repérage du segment idiomatique parce qu'on distingue moins nettement alors ce qui est construit en langue de ce qui est construit en discours². C'est pourquoi, partant du "code de la langue", le point de vue de F. de Saussure reste à ce sujet nuancé: "On rencontre d'abord un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue; ce sont des locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer, même si l'on peut y distinguer à la réflexion, des parties significatives (à quoi bon ? Allons donc !...). Il en est de même bien qu'à un degré moindre, d'expressions telles que *prendre la mouche, forcer la main à quelqu'un, rompre une lance, ou avoir mal à (la tête, etc.), à force de (soins, etc.) que vous semble ?...*, dont le caractère usuel ressort des particularités de leur signification ou de leur syntaxe." (1996: 172). Cependant dans la pensée de Saussure apparaissent en réalité des doutes et des oscillations:

Ces tours ne peuvent pas être improvisés, ils sont fournis par la tradition. Mais il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle. Dans une foule de cas, il est impossible de classer une combinaison d'unités, parce que l'un et l'autre facteurs ont concouru à la produire, et dans des proportions qu'il est impossible de délimiter. (1996: 172)

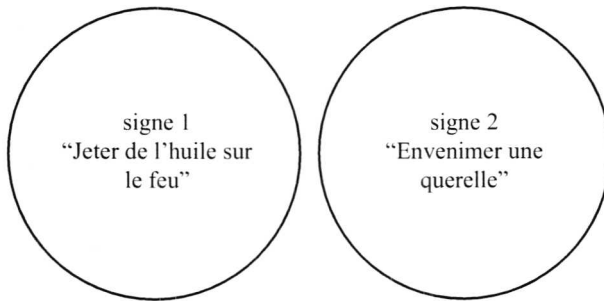
Ferdinand de Saussure a pu souligner par ailleurs que le lien qui unit un nom à une chose n'était pas une opération toute simple. L'unité linguistique qu'il a toutefois le mieux étudiée est le signe qui, dit-il, est une chose double faite du rapprochement arbitraire de deux termes (le signifiant [sa], et le signifié [sé]). Certes, le signe peut être relativement motivé: "ainsi vingt est immotivé, mais dix-neuf ne l'est pas au même degré, parce qu'il évoque les termes dont il se compose: dix-neuf présente un cas de motivation relative." (1996: 181). Néanmoins, bien que l'auteur ait estimé que "tout ce qui a trait à la langue en tant que système demande à être abordé de ce point de vue qui ne retient guère le linguiste, la limitation de l'arbitraire" parce que "c'est la meilleure base possible" (1996: 182), sur ce point qui est pour nous essentiel, Saussure ne nous livre que peu de détails: "Ce n'est pas le lieu de rechercher les facteurs qui conditionnent dans chaque cas la motivation. Mais celle-ci est toujours d'autant plus complète que l'analyse syntagmatique est plus aisée et le sens des sous-unités plus évident." (1996: 181). Or, dans la mesure où la motivation fait partie de son identité

² Il n'est pas sûr par exemple que l'on distingue en langue seconde et au premier abord un énoncé tel que "Brigitte se fait les ongles" –qui même en restant à un certain degré idiomatique, peut être transformé: "Brigitte/ se coupe/ se ronge/ se lime... les ongles"–, d'un énoncé plus typiquement idiomatique tel que: "Brigitte est parisienne **jusqu'au bout des ongles**". Cette ordonnance pour qu'elle devienne pertinente aux yeux de l'apprenant, nécessite souvent un certain nombre d'expériences successives après lesquelles seulement il pourra l'identifier: par ailleurs, l'impossibilité d'effectuer une segmentation montre que l'unité n'est plus le mot mais le groupe de mots formant un ensemble totalement distinct de ses éléments constituants. Cette concaténation conduit donc l'apprenant à un autre type d'expérience linguistique, ou si l'on veut, à une "analyse syncrétique" qui passe par le repérage d'une structure d'ensemble pourvue d'une signification unique.

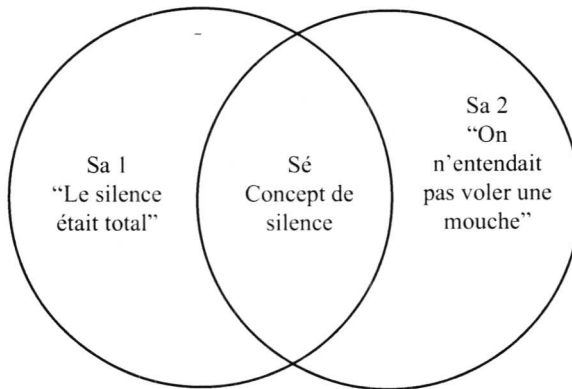
“substantielle”, il semble nécessaire de considérer d’un peu plus près cet aspect de la structure linguistique de la RLC.

1.2. *Processus de signification*

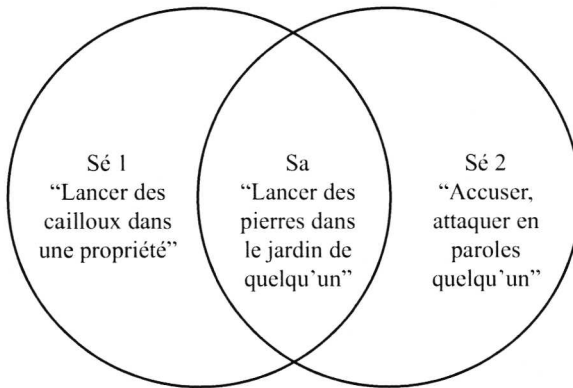
Plutôt qu’un signe linguistique unissant un concept et une image acoustique, la RLC serait donc un symbole notionnel présentant un “rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié” (1996: 101). De plus, si dans ce processus de signification le rapport entre les deux parties (sa/sé) est proprement motivé, nous pourrions même dire que son élaboration symbolique passe par une organisation qui s’opère au-delà du seul couple signifiant/ signifié. Et cette organisation à notre sens ne fait apparaître ni deux signes distincts:



ni un signifié qui aurait deux signifiants:



ou même un signifiant qui aurait deux signifiés:

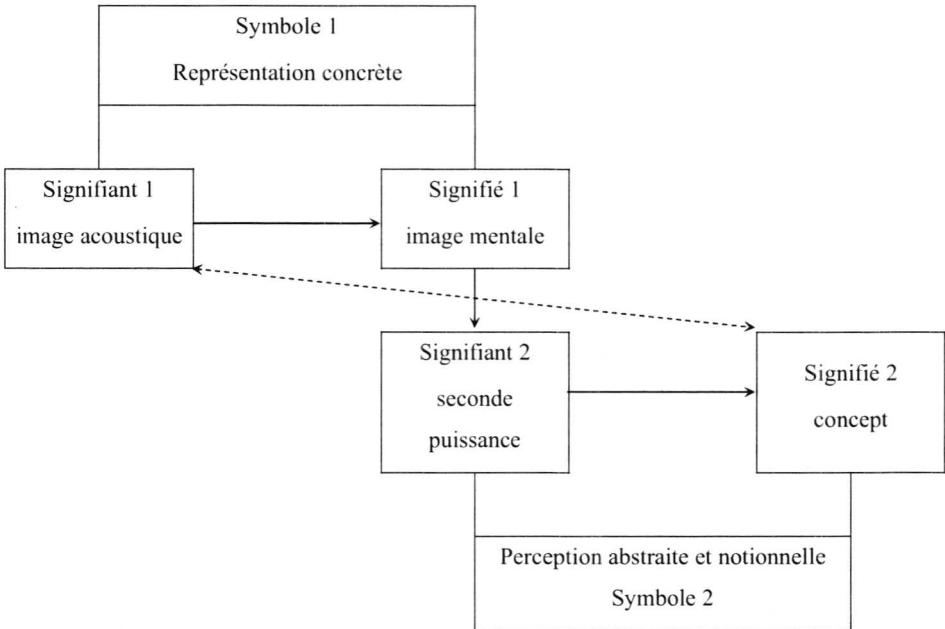


Notre hypothèse se fonde sur le fait qu’il est difficile d’opérer une désolidarisation entre les deux versants qui forment le symbole linguistique: on est dans ce cas renvoyé à un système de corrélations qui rend co-présentes les expériences linguistiques, conceptuelle, voire culturelle, et qui implique la dépendance de la forme à l’égard du sens. C’est aussi la nature de cette démarche qui, semble-t-il, confère une valeur particulière à la RLC, permet d’en raviver le sémantisme, et conduit à la considérer comme un message qui constitue son propre code. Si l’on reste dans la terminologie de Saussure, on pourrait alors dire que la signifiante des RLC proviendrait d’un double mécanisme où l’image acoustique (Sa 1) serait reliée à un premier signifié (Sé 1) qui à son tour deviendrait signifiant à la seconde puissance (Sa 2) de l’unité finale de signification. Cette hypothèse d’interaction entre le système symbolique et le système connoté³ devient une «transfiguration» qui pourrait alors être ainsi représentée :

³ Dans le seul système connoté traditionnel, l’on part généralement du signe 1 pour aboutir au signifiant 2.

Pensée symbolique dans l'expression idiomatique:
Combinaison de l'image et du concept.

“Quelle mouche l'a piqué?”



“Pour quoi s'est-il fâché brusquement?”

Comme on le voit, pendant que la projection de l'organisation sémantique ne laisse place pour le récepteur autochtone qu'à un espace homogène pourvu d'une signification unique, le message perçu par l'interlocuteur étranger peut être une sorte d'énoncé à double sens, l'ambiguïté qui accompagne ce message centré sur lui-même rendant dès le départ délicates son interprétation et sa traduction. Et si ce qui échappe n'est pas toujours la modification symbolique de la signification, c'est parce qu'au niveau de la tonalité, de la “sur-signification” ou du “surplus” d'information qui appartient au domaine des connotations, que l'interlocuteur non natif se trouve en fait le plus démuné. La perception de ces données intégrées dans la signification des RLC suppose en effet toute une connaissance socio-culturelle. Devenir donc capable de saisir ce qui a été encodé mais aussi ce qui a été connoté, c'est en somme devenir un interlocuteur véritablement actif dans l'échange communicatif.

2. FIGURALITÉ DE L'EXPRESSION LEXICALISÉE

L'énoncé idiomatique est également déroutant lorsqu'on considère la question de la figuralité. Au plan linguistique remarquons seulement que l'opinion partagée de deux auteurs n'est plus sur ce point à vérifier. La première est celle de Tzvetan Todorov qui

dans son livre *Théories du Symbole* (1987: 120) affirme: “*La notion de figure n’est pas pertinente au niveau linguistique, mais elle retrouve tout son sens à celui de la perception du langage. Un énoncé devient figuré dès l’instant où nous le percevons en lui-même.*” La seconde est celle de Michel Le Guern qui place les phénomènes de la perception au plan supra-linguistique:

“*Il y a des analogies qui pour n’être ni intellectualisées, ni situées au niveau proprement linguistique, ne se manifestent pas moins dans l’exercice affectif du langage. Ce sont celles qui apparaissent à un niveau purement perceptif, et qu’une analyse logique ou sémique ne parviennent pas à saisir.*” (1973: 48)

On le constate, n’envisager que la fonction logique de l’énoncé serait emprunter une voie sans issue. La RLC, sentie alors comme une rupture avec la logique, s’oppose apparemment au fonctionnement normal du langage. Il devient cependant évident que, lorsqu’en termes de censure par exemple, l’on dit qu’on a “coupé quatre mots», l’énoncé ne peut précisément pas être présenté sous sa seule forme rationnelle, car il serait littéralement considéré comme “un événement impossible”. Il en va de même pour des expressions telles que “montrer patte blanche” ou “prendre son courage à deux mains”. La RLC est donc bien autre chose qu’un simple outil de communication logique, d’ailleurs si c’était le cas, “il ne pourrait pas y avoir de métaphore” (1973: 63). S’agissant d’une cohérence et d’une connaissance des modèles de la langue qui ne reposent plus sur la seule logique de l’énoncé, la RLC risque de ne pas avoir cette transparence qui nous permettrait de l’aborder à partir de sa seule fonction référentielle: le domaine linguistique est en effet envahi par des réalités non linguistiques.

2.1. L’activité schématique

L’une des approches de ces représentations pourrait être au plan figural, celle susceptible de nous introduire dans la pensée cognitive par le biais des relations symbolico-conceptuelles. C’est au plan psycholinguistique que sont alors mobilisées en particulier et en même temps que les savoirs, les capacités d’abstraction, de généralisation et de mémorisation car, loin d’être ici une saisie statique, toute construction de signification implique au contraire, un ensemble d’activités schématiques qui appartiennent en propre à la fonction symboliquement transfigurative du langage.

2.1.1. L’image dans la pensée opératoire

L’expression linguistique figurée peut alors être tout d’abord considérée comme élément d’un double système symbolique et conceptuel, dans la mesure où la formation des schèmes conceptuels semble passer par une certaine “métaphorisation de l’abstrait”. Cette première hypothèse, différente toutefois de celles de Jean Piaget (rééd. 2008: pp. 172, 259, 287, 303, 448, 449) souligne elle aussi le rôle complexe que joue l’image dans la formation du concept et les problèmes que pose encore l’examen de la reconstruction des structures mentales, chez l’enfant aussi bien que chez l’adulte.

En effet, si l'on part de cette idée qui est que les expressions figurées sont des faits de langage qui existent initialement par leur représentation mentale, et que ce sont ensuite des modèles linguistiques de plus en plus chargés de conceptualisation, vouloir différencier à l'extrême l'image du concept paraît impossible car même pour l'adulte natif, le concept ne semble jamais s'affranchir complètement de l'image. La symbolisation reste donc à la base des structures mentales abstraites, et la pensée opératoire continue à se traduire en image.

Le symbolisme de Piaget au contraire, est essentiellement caractéristique d'une pensée préconceptuelle: c'est celle de l'enfant avant tout. C'est aussi celle du primitif, ou encore de l'adulte, mais dans une situation bien précise qui est celle du rêve, et il s'agit alors d'un symbolisme inconscient... Or, il est clair que par manque de maturité mentale, le symbolisme qui nous intéresse n'apparaîtra pas chez l'enfant, notamment parce que même si sa pensée est à ce stade imagée, n'ayant pas encore de caractère déductif, elle ne peut que rarement atteindre la généralité opératoire nécessairement requise.

Compte tenu du fait que l'image est un signifiant qui permet à proprement parler le premier "réglage opératoire", l'on préférera ne pas donner aux termes de "pensée symbolique" le sens strict que leur donne Piaget, car on peut supposer que, comme cela se passe dans le domaine de l'expression poétique, la pensée symbolique reste dans ce cas impliquée dans la pensée et l'intelligence de l'adulte.

Cette interaction fonctionnelle du figuratif et de l'opératif devrait par ailleurs montrer que, quoique schématisée et codée au plus haut degré, l'image son seulement n'empêche pas la formation de la pensée conceptuelle, mais elle est à la base même de son dynamisme. Tel semble être l'attribut de ce système verbal particulier parce que composé de signes qui sont en même temps sociaux et motivés et qu'il vaudrait alors mieux rapprocher de ce qu'on a appelé la fonction sémiotique du langage.

2.1.2. Le verbal et le figuré

Une autre hypothèse peut partir du principe qu'il y aurait là une organisation à la fois verbale et imagée. Cela suppose l'existence d'un double codage, autrement dit, l'interconnection de deux systèmes de signifiés.

Ainsi, alors que de façon générale le système de représentation imagée et le système verbal peuvent fonctionner indépendamment l'un de l'autre, au plan de l'expression idiomatique figurée, les deux systèmes seraient mis en jeu simultanément en étant mutuellement dépendants l'un de l'autre. Et comme cela a déjà pu être signalé par Michel Denis, cette interconnection proviendrait du fait que les deux systèmes pourraient être chargés de la même information.

Le modèle théorique dit du "double codage" met d'autre part en évidence des propriétés importantes dans la mesure où nous savons que le traitement sémantique et mémoriel du matériel verbal n'est pas le même selon que ce matériel est propice ou, au contraire défavorable à l'évocation de représentations imagées (Denis 1979: 87). Sous ce rapport, et à titre expérimental, deux des tests réalisés avec différents groupes d'apprenants étrangers adultes, étaient des tests figuratifs. Ceux-ci, tout en fournissant

le moyen de vérifier le fonctionnement de ce double codage, ont permis de constater que la restitution ou l'actualisation de la forme verbale était relativement plus aisée dans ce type d'épreuves. Ces résultats confirment donc du point de vue de la rétention, la supériorité du rappel figuré; toutefois, du point de vue de l'acquisition, cela ne nous assure pas de leur véritable intégration au répertoire lexical, puisque l'intégration réelle ne pourra être effectivement vérifiée que par rapport à la compréhension ou à l'emploi de l'expression dans une situation et un contexte.

L'on remarque en outre, qu'ici le contexte linguistique et situationnel est un facteur facilitant au plan des capacités mémorielles notamment, car de par son fonctionnement même, l'expression figurée se présente comme "un schème généralisable" dans ce sens que sa fréquence d'apparition est par excellence liée à des situations et à des contextes semblables. L'interprétation de la figure restant toujours la même il en résulte que "*plus un schème est généralisable, plus il se conservera, et mieux il pourra servir de support à la mémoire*" (Piaget).

2.2. La métaphorisation de l'abstrait

Enfin, sachant que les opérations de nature abstraite sont caractéristiques de la compétence du sujet adulte, l'on comprend que la RLC soit également caractéristique des façons de parler de l'adulte: par le biais du symbolisme ce sont dans ce cas, des notions abstraites qui, dans leur presque totalité, sont exprimées par des images concrètes (Guiraud 1981: 51-55). La métaphore s'impose dans sa "matérialité", et tout en partant d'objets très simples comme l'eau, le vin, l'huile, le feu, dans les expressions "*mettre de l'eau dans son vin*" ou "*jeter de l'huile sur le feu*", l'image associe concret-abstrait de sorte qu'à partir du phénomène concret, l'on accède plus directement au stade d'abstraction. D'autres opérations fondamentales telles l'individualisation et inversement la généralisation suivront, puisque, on le sait, il ne peut y avoir généralisation sans abstraction.

Dans son accomplissement, l'expression idiomatique figurée présente donc là encore une double structure à deux versants de concrétude et d'abstraction, de particularité et de généralité. Et il semble alors intéressant de noter que la synthèse de ces représentations où ni le général ne signifie le particulier, ni le particulier le général, mais où les deux sont absolument un, c'est précisément ce que Schelling appelle Symbolisme.

3. ASSOCIATIONS SYNTAGMATIQUES

Un système symbolique renforce en langue la syntaxe entendue au sens large, c'est-à-dire le rapport des éléments constitutifs entre eux. A ce niveau, les locutions idiomatiques présentent, par définition la très grande fixité propre aux unités lexicalisées. Celles-ci apparaissent alors comme ayant une existence propre en tant que partie du lexique, et en tant qu'associations syntagmatiques constantes elles traduisent une habitude verbale. Il en résulte que la construction de chaque "bloc-phrase" ne possède la plupart du temps aucun correspondant syntaxique dans une autre langue.

La difficulté vient alors de ce qu'en langue étrangère, l'apprenant adulte ne peut plus pratiquer une "analyse analytique" parce que chaque terme du syntagme en ne gardant pas son identité propre devient inanalysable. Les éléments par ailleurs sont engagés l'un à l'égard de l'autre dans un pacte qui, telle une alliance ou une loi de fidélité, rend indissociables les constituants de l'expression et interdit la suppression ou l'adjonction d'aucun élément.

3.1. L'altération

Cependant les locuteurs natifs altèrent quelquefois ces moyens d'expression en utilisant des formes elliptiques. Ils diront par exemple: "*Elle n'arrive pas à joindre les deux bouts*" en laissant le soin à l'interlocuteur de compléter lui-même l'énoncé ... "*de l'année*". Cette procédure peut s'exercer sur des formes relativement simples comme celles qui apparaissent dans les comparaisons. Dans ce sens, Michel Le Guern (1972: 63) présente l'exemple suivant, "Un terme comparé (1) est lié à un terme comparant (2) par une analogie (3) qui porte sur un attribut dominant (4):

- *Alfred est bête comme un âne*
(1) (4) (3) (2)
- *Alfred est comme un âne*
(Ellipse 1)
- *Alfred est un âne*
(Ellipse 2 : métaphore in praesentia)
- *Quel âne!*
(Ellipse 3 : métaphore in absentia)".

Toutefois, reconstituer mentalement la partie gommée est une intervention souvent délicate que le contexte seul ne permet pas toujours de bien réaliser et qui exige pour le non natif en particulier, une connaissance préalable de la "forme pleine". Ainsi, "*Se serrer la ceinture*" devient dans son emploi elliptique et familier "*Ceinture!*". Ces expressions qui seront plus facilement identifiables après un certain nombre d'expériences successives après lesquelles elles deviendront pertinentes aux yeux de l'apprenant, peuvent être considérées à cet égard comme une liste d'irrégularités fondamentales lorsqu'on se fonde sur les deux principes opposés que L. Bloomfield appelle de "*régularité et d'irrégularité*": "*Nous pouvons dire que toute forme qu'un locuteur peut prononcer sans l'avoir entendue est régulière dans ses constituants; et que toute forme qu'un locuteur ne peut prononcer qu'après l'avoir entendue d'autres locuteurs, est irrégulière*"⁴. Dans ce sens, les formes irrégulières des expressions lexicalisées sont des entraves redoutables pour l'apprenant parce qu'elles limitent considérablement ses possibilités au double plan de l'expression et de la compréhension.

⁴ Cité par A. Rey, rééd. 1990, in *La lexicologie*. Paris: Editions Klincksieck, p. 73.

3.2. Des formes rebelles?

Les expressions idiomatiques lexicalisées se présentent souvent aussi comme des formes rebelles du point de vue grammatical car elles semblent se dérober à toute systématisation. Ainsi, bien que l'on puisse faire certains regroupements du type:

i)	être	adjectif	comme	nom propre
----	------	----------	-------	------------

- être pauvre comme Job
- être riche comme Crésus
- être fier comme Artaban
- être vieux comme Mathusalem

ii)	être	adjectif	comme	nom commun
-----	------	----------	-------	------------

- être bavarde comme une pie
- être fidèle comme un chien
- être heureux comme un roi
- être courageux comme un lion

iii)	groupe nominal			
------	----------------	--	--	--

- une main de maître
- un coup de tête
- une taille de guêpe
- une fièvre de cheval

iv)	groupe verbal			
-----	---------------	--	--	--

- tuer la poule aux œufs d'or
- mettre la charrue devant les bœufs
- prendre la main dans le sac
- couper la poire en deux

Il reste qu'au niveau de l'acquisition de ces formes (en langue seconde par exemple), qu'elles soient comparatives, nominales ou verbales, c'est d'abord d'une analogie, qui doit, dans un premier temps, être saisie intellectuellement et socio-culturellement, qu'il s'agit. Une connaissance extra-linguistique est alors nécessaire mais non suffisante. Marquées en effet du sceau de la spécificité nationale, enracinées dans la réalité autochtone, les associations culturelles sur lesquelles s'établit l'originalité des énoncés idiomatiques sont des obstacles que l'on ne peut pas toujours contourner par le biais de la seule expérience acquise en L1 ou par celui d'une approche purement rationnelle (: savoir que le jeu de billard est un jeu difficile ne suffira pas à l'apprenant pour interpréter correctement l'expression familière "*C'est du billard!*". Car dans ce cas, on lui attribuera une valeur opposée à celle que les locuteurs natifs donnent à cette expression, la "connotation obligée" faisant référence au contraire à la facilité, puisque comme le note A. Rey, c'est "*le roulement aisé des billes sur la surface plane de la table de billard*" qui est évoqué).

S'il est donc vrai que la compétence purement linguistique ne suffit plus à déchiffrer ou à émettre ces messages spécifiques, c'est entre autre parce que ce qui détermine l'acceptabilité n'est plus initialement le critère grammatical. Charles Bally considère même que la lexicalisation est un processus de "dégrammaticalisation" car elle favorise le lexique aux dépens de la grammaire. Ainsi certaines expressions permettent de passer d'un genre à l'autre sans qu'il soit nécessaire de marquer l'accord:

il/elle n'a pas son pareil

Les observations que nous avons pu faire sur les erreurs d'apprenants étrangers adultes mettent cependant en évidence une autre difficulté. On note en effet une tendance à délimiter les substantifs des expressions par un déterminant; on trouve ainsi:

- clair comme de l'eau de la roche
- blanc comme de la neige
- acheter le chat dans la poche
- avoir un bon dos
- avoir le beau jeu
- faire des flèches de tout bois

A ce sujet faisons deux remarques. Tout d'abord le fait d'employer un nom sans article, indique plutôt en français, que l'on actualise du virtuel, l'effet produit étant dû à "une brusque transition"; soit par exemple les deux expressions:

- tenir la tête à quelqu'un
- *tenir tête à quelqu'un*

G. Guillaume qui a longuement étudié ces problèmes du point de vue de "parties du discours", considère que de l'opposition de deux délimitations possibles du substantif (avec ou sans article) naît une opposition sémantique (Moignet 1961: 4-36): ainsi dans l'expression "*tenir tête à quelqu'un*" comme dans des expressions telles que "perdre pied, perdre patience, faire fête...", le substantif ne retient de son sens lexical qu'une "émanation subtile". En outre la délimitation inachevée marquée par le manque d'article conduit à l'expression du momentané (ex: perdre pied), pendant que la délimitation qui se fait par l'article renvoie plutôt à un état perspectif et duratif (ex: perdre la raison). L'absence d'article peut par ailleurs indiquer qu'il s'agit d'une abstraction et que le mot a une valeur métaphorique ou générale. C'est le cas de bon nombre de lexicalisations, et l'article réintroduit, en rendant à la locution sa valeur concrète, "désagrège" l'expression:

- ex:
- *donner carte blanche à quelqu'un*
 - donner **la** carte blanche à quelqu'un
 - *trouver chaussure à son pied*
 - trouver **une** chaussure à son pied

De plus, la confusion d'un déterminant peut complètement changer le sens de l'expression:

ex:	- prendre <u>un</u> parti	=	se décider
	- prendre <u>son</u> parti	=	se résigner
	- prendre <u>le</u> parti	=	se ranger
	de quelqu'un		de son côté

Bien que cela ne soit pas toujours aisé, il semble donc qu'après l'acquisition globale d'une expression en langue étrangère, il soit dans ce cas particulièrement utile de sensibiliser l'apprenant aux différents états de la forme quand cela correspond à des niveaux différents de valeurs fonctionnelles.

3.3. Principes de déneutralisation

Outre cette dématérialisation, l'agencement phrastique particulier des lexicalisations serait à mettre en rapport avec une certaine totalisation du sens. Par le fait d'être des expressions totalisantes, deux sortes de mécanismes sont alors mis en jeu: le premier est que les RLC se présentent comme des syntagmes qui n'ont pas vraiment de paradigmes. Ainsi, au niveau des opérations de substitution caractéristiques des associations paradigmatiques, aucune transformation ne peut normalement être appliquée: si l'on ne veut pas porter atteinte à l'intégrité du message ou commettre un "écart inadmissible" par rapport à l'usage, il est impossible de tenter de passer de l'expression:

	- <i>partir du bon pied</i>
à	- partir du bon talon .

On pourrait parler à ce propos comme le fait M. Riffaterre (1991: 64) de la formation d'un "micro-contexte" où tel élément doit être compatible avec tel autre, ce micro-contexte constituant une sorte de "macro-contexte mental". Le problème ici serait que les locuteurs natifs connaissent en réalité suffisamment bien toutes les lois linguistiques pour pouvoir les transgresser. Aussi, le ton humoristique et le jeu phonétique d'un énoncé qui dépend de l'état d'esprit de l'allocutaire, et qui par exemple peut être celui de ce journaliste écrivant "*Il n'y a pas de quoi fouetter un empereur en exil*", échappera à celui qui ne connaîtrait pas l'expression primitive et originale: "**Il n'y a pas de quoi fouetter un chat**". La lexicalisation déformée qui est encore plus imprévisible que l'expression courante, apparaît toujours pour l'apprenant "inexpérimenté" comme un énoncé absurde parce qu'incompréhensible. Il se heurte il est vrai, à une sorte d'obstacle au "second degré" car les expressions lexicalisées sont très fréquemment employées déformées: ce sont des formes linguistiques privilégiées où s'enracinent les jeux de mots. Citons ici Brassens:

"Des contes à mourir debout que l'on me consacre" [dormir]

"Elle jeta sa parure simplette par-dessus les moulins de la galette" [son bonnet]

“*J’ai même des tombeaux en Espagne qu’on me jalouse peu ou prou*” [des châteaux]

La deuxième propriété de l’expression totalisante est celle de ne pas pouvoir être couplée à son contraire. On constate ainsi que l’expression populaire “**Celui qui a mal tourné**”, titre d’une autre chanson de G. Brassens, fait référence à l’idée de “mener une vie peu conforme à la morale en vigueur”; toutefois, l’idée contraire “commencer à mener une vie honnête”, ne pourra pas être formulée par l’expression: “*Celui qui a bien tourné*”. De même l’on sait qu’entre “un homme grand” et “un grand homme” il n’y a pas seulement une différence de type syntaxique, la différence est aussi oppositionnelle. “Un homme grand” s’oppose à “un homme petit”, mais finalement “un grand homme” n’a pas d’opposé ou de contraire.

Or, les mécanismes d’opposition font partie des techniques d’apprentissage en ce sens que l’enseignant –de langue étrangère notamment–, pour définir sémantiquement un terme, a souvent recours à l’antonymie. Il opposera par exemple “sale à propre/ parler à se taire/ poli à impoli/ toujours à jamais... etc.” Et si cette procédure peut être utilisée en particulier au plan de la compréhension, c’est parce qu’autour de chaque terme “flotte” normalement son opposé: “*En règle générale, toute expression est intimement unie à son contraire, de telle sorte qu’elle ne peut être pensée sans lui. C’est par son contraire qu’une idée se définit d’abord et le plus fortement*” (H. Wallon). Dans le cas des lexicalisations cependant, on ne peut pas se fonder sur ce principe, car à quoi dans le discours, opposerions-nous des expressions telles que:

- avoir le pied à l’étrier
- ne pas avoir inventé la poudre
- ne pas être né d’hier
- c’est une autre paire de manches?

Jean Cohen (1979: 47, 87) nous éclaire sans doute en disant que “*la solidarité des opposés ne joue qu’au niveau de la langue. Dès qu’on passe à la parole cette solidarité se brise*”. Et l’auteur poursuit: “À ‘livre noir’ on peut opposer ‘livre blanc’. Au contraire, si ‘idées noires’ est entré dans l’usage, ‘idées blanches’ ne l’est pas. Si l’on s’en tient, en conséquence, au seul niveau de l’usualité, c’est-à-dire des expressions que le locuteur trouve dans sa mémoire et que l’interlocuteur décode sans problèmes, on a alors le droit de dire, puisqu’à ce niveau “idées blanches” n’existe pas, qu’idées noires n’a pas de contraire. La structure oppositive est mise en défaut (...) Les deux antonymes noir et blanc connaissent tous deux la figuralité usuelle, mais pas dans le même contexte et pas dans le même sens. On dit “nuit blanche” mais l’expression n’est pas la négation de “nuit noire”. De même à “homme de peine” ne s’oppose pas “fille de joie”. On vérifiera qu’aucune règle d’opposition ne régit l’usage figural des mots de couleur dans ces expressions usuelles: voir rouge, peur bleue, rire jaune, langue verte, faire grise mine, voir la vie en rose”.

Dire alors que les lexicalisations semblent échapper au principe d’opposition et de négation, c’est dire que l’usage ne normalise en général ici que l’une des deux formes. Il est ainsi intéressant de voir que quand les deux formes grammaticales

opposées existent, elles ne correspondent pas systématiquement à des contraires; tel est le cas de:

- *perdre le nord*

qui correspond (au propre et au figuré) à: “*ne plus savoir où l’on est, ne plus pouvoir s’orienter*”, pendant que la forme négative

- *ne pas perdre le nord*

correspond à: “*ne pas perdre de vue ses intérêts.*”

Et si dans certains cas la possibilité d’employer l’une ou l’autre forme se présente :

- ex:
- (*ne pas*) *tomber de dernière pluie*
 - (*ne pas*) croire au père Noël
 - (*ne pas*) mettre les bâtons dans les roues
 - (*ne*) tenir (qu’) à un fil
 - (*n’*) écouter (que) d’une oreille
 - (*n’*) avoir (que) les os sur la peau

ou que l’on puisse utiliser un moyen détourné pour ne pas exprimer directement une négation:

- *ne pas arriver à joindre les deux bouts*
- arriver **difficilement** à joindre les deux bouts

de mode plus général, il sera impossible de passer de la forme négative à la forme affirmative:

- *ne connaître qqn ni d’Eve ni d’Adam*
- * connaître qqn d’Eve et d’Adam
- *il n’y a pas un chat*
- * il y a un/des chat(s)
- *ne pas être dans son assiette*
- * être dans son assiette
- *ne pas savoir sur quel pied danser*
- * savoir sur quel pied danser
- *le jeu n’en vaut pas la chandelle*
- * le jeu en vaut la chandelle
- *ne pas faire de mal à une mouche*
- * faire du mal à une mouche

Et inversement, de la forme affirmative à la forme négative:

- *la nuit tous les chats sont gris*
- * la nuit tous les chats ne sont pas gris

- *la montagne accouche d'une souris*
- * la montagne n'accouche pas d'une souris

- *prendre le taureau par les cornes*
- * ne pas prendre le taureau par les cornes

- *on aurait entendue une mouche voler*
- * on n'aurait pas entendu une mouche voler

- *jeter le bébé avec l'eau du bain*
- * ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain

- *les murs ont des oreilles*
- * les murs n'ont pas d'oreilles

Ce fonctionnement particulier où tantôt l'affirmation, tantôt la négation sont refoulées, ou cette inopposabilité, n'est pas seulement caractéristique de l'énoncé lexicalisé, il est également caractéristique d'un autre "signifié totalitaire", le signifié poétique. Car, souligne J. Cohen, "*quand l'opposition est interdite, on a la figuralité poétique*": la non-poésie est liée à la présence de la négation implicite, la poésie à l'absence de cette négation. (...) "*C'est la négation, implicitement présente en contexte normal, qui neutralise la charge pathétique de chaque terme*" (1979: 90, 179). Agissant non plus sur un mais sur plusieurs termes, c'est aussi semble-t-il cette opération de déneutralisation qui rend ou fait conserver à la figuralité de l'expression lexicalisée son "sens original".

4. POINT DE VUE ÉNONCIATIF

Enfin, au niveau non plus de la langue mais du discours, l'on peut également faire quelques observations. Certes, en tant qu'actions qu'accomplit la parole dans le fonctionnement discursif, ces expressions sont des formes linguistiques qui renvoient à l'énonciation⁵. Toutefois, le comportement de ces énoncés se singularise dans ce sens que l'on pourrait percevoir, telle une action dédoublée, deux pensées se rapportant à deux actions différentes. Or cette hypothèse est-elle encore "classable" parmi les faits de langage?

⁵ Ces réflexions se fondent sur les travaux d'Austin. trad., frç., *Quand dire c'est faire*, Le Seuil, 1990; de J.R. Scarle, trad. frç., *Les Actes du Langage*, Hermann, 1972; et O. Ducrot, *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, Hermann, rééd. 1992.

Partons pour l'instant d'un exemple, et admettons que nous puissions dire de quelqu'un qui croit à la réalisation de quelque chose, que celle-ci soit impossible: "*Il croit à l'impossible*" ou bien encore: "*Il se fait de belles illusions*". A ce niveau, notre opération discursive reste dans de la logique argumentative. Cependant, si familièrement nous nous avisons d'en faire un commentaire plutôt ironique, en disant: "*Il croit au Père Noël*" l'énoncé qui se double d'un transfert métaphorique, devient une unité lexicale sémantiquement plus large que les précédentes. Autrement dit, il y a cette fois avis, mais de plus ironie. L'acte qui s'accomplit dans la parole ferait donc apparaître deux contenus conceptuels indépendants, l'énoncé ayant alors une première valeur illocutoire (asserter) et une deuxième valeur illocutoire (commenter, voire ironiser). Ainsi, c'est au niveau de ces représentations linguistiques et culturelles que se nouent le plus fortement les rapports qui structurent l'usage même de la parole.

De même, que nous suggèrent à présent du point de vue performatif, les exemples suivants?

- a) "Bon, alors... *on coupe la poire en deux!*"
- b) "... *Je prends le ciel à témoin*"

l'on peut penser que le fait pour chacune de ces séquences d'avoir deux fonctions, celle de décrire et celle de référer, nous empêche de les considérer comme des énoncés performatifs. En effet, ces énoncés procèdent à la fois de la description (un état de chose est décrit) et ce faisant ils seraient constatifs, et de l'acte qu'ils décrivent (l'énoncé implique l'accomplissement de l'acte évoqué) et ce faisant ils seraient performatifs. Or ces deux notions sont en général incompatibles, puisque l'on sait que "*l'énoncé performatif n'a pas de valeur de description, ni de prescription... mais d'accomplissement*" (E. Benveniste). En décrivant un événement et en l'accomplissant, ces expressions cachent donc aussi une relation complexe au plan du discours, dans la mesure où l'acte décrit fait déjà référence à son propre résultat. Cela deviendra particulièrement visible lorsqu'on prendra un verbe plus nettement performatif, comme c'est le cas du verbe 'promettre'. Par exemple, reprenons l'énoncé performatif:

- c) "Je te promets de venir"

et l'énoncé que parallèlement nous mettons à la première personne du singulier:

- d) "*Je te promets monts et merveilles*"

Est-il nécessaire de se demander dans quelle mesure l'acte (d) est encore de même nature que celui qui apparaît en (c)? En réalité, nous avons là un cas extrême (d) où non seulement l'accomplissement de l'action n'est plus la fonction même de l'énoncé, mais encore cet accomplissement implique un acte qui s'oppose à celui de promettre véritablement. Il semble alors inutile d'avoir recours au critère de discours indirect: dans ce simulacre de promesse, la notion même de performatif est menacée, car l'auteur de l'énonciation n'a pas l'intention de devenir sujet d'une quelconque obligation. La meilleure preuve d'ailleurs de ce qu'on "ne promet rien" étant d'une part qu'on emploiera rarement la première personne du singulier ou du pluriel, et d'autre part que la forme de l'énoncé serait dans ce cas la plupart du temps négative:

- e) “Je **ne** te promets **pas** monts et merveilles”
 e’) “Nous **ne** t’avons **jamais** promis monts et merveilles”

Dans ce renversement des rapports, constatant que l’obligation est réfutée et que l’énoncé rend le sujet volontaire de l’action contraire de celle de promettre, il apparaît que la valeur de la formule ne peut être définie que par d’autres critères qui régissent les lois d’interprétation de l’énoncé.

Restant au niveau énonciatif, il n’est toutefois pas suffisant de voir que dans la RLC le noyau de signification n’est plus réductible au verbe et qu’il s’étend en fait sur le verbe et son complément. Notre hypothèse tend à supposer la réalisation d’un “acte de langage indirect” tel que la tendance qui récemment s’est manifestée au plan des recherches en pragmatique peut le décrire⁶. Soit que l’on parte d’une base psychologique, c’est-à-dire d’une approche “psycho-pragmatique” comme celle entreprise par H. Parret, soit que l’on choisisse le point de vue socio-linguistique et l’approche socio-pragmatique comme celle entrevue par J. C. Chevalier et S. Delesalle, l’on est conduit vers une nouvelle classification des actes de langage où sera largement représenté le parler quotidien.

L’on note par ailleurs que d’autres observations sur ce type d’acte de langage gagneraient sans doute aussi à être envisagées dans le cadre plus général de la problématique de “la structure de la conversation” (1989: 12) comme le souligne Eddy Roulet, “*la fonction de l’acte isolé est manifestement insuffisante pour rendre compte de la fonction de chacun des actes dans l’intervention.*” A cet autre niveau, il conviendra donc d’envisager une description à la fois plus complète et plus complexe qui puisse tenir compte du fonctionnement des actes en contexte.

Remarquons finalement que les progrès qui actuellement s’accomplissent sur les chantiers de la lexicologie et de la linguistique tant moderne qu’appliquée, nous conduisent effectivement de moins en moins vers le traitement de mots isolés et de plus en plus vers le traitement d’unités lexicales larges. Cependant, la détermination des unités ici considérées montre assez clairement que celle-ci ne peut se réaliser qu’en faisant appel au sens. Autrement dit, même au plan métalinguistique où se situent certaines opérations qui traitent des formes linguistiques pour elles-mêmes, le sens aura toujours un rôle primordial à jouer. Et parce qu’on aura à s’appuyer constamment sur cette donnée à nos yeux fondamentale, celle de la composante sémantique, il est permis de croire que toutes les observations que dans ce domaine lexical particulier l’on pourra faire, devraient constituer des repères intéressants dans l’incessante recherche de la nature profonde du langage et de son fonctionnement.

⁶ cf. La Pragmatique, in *Langue Française*, N° Spécial 42, Mai 1989 (pp. 3-5 notamment).

5. VERS UNE AUTRE DÉFINITION

Au terme de cette approche l'on pourrait dire que ce système symbolique verbal laisserait apparaître comme sous forme schématique ou graphique, des formes de discours où l'expression invétérée renvoie aux moyens et fins de la pensée elle-même. Des correspondances se tissent en effet, et elles font en premier lieu référence à des énoncés dont la lexicalisation affiche une très forte "limitation de l'arbitraire"; mais ces énoncés se caractérisent généralement aussi, par le relief exceptionnellement accusé du signifié figural fixant leur structure conceptuelle. L'image, qui en réalité reste au centre des processus cognitifs d'acquisition, sous-tend un rapport concret-abstrait, et l'on reconnaît ainsi le "schéma linguistique" de base que Guillaume synthétisa en rappelant que "*Produire un effet, c'est généralement, concrétiser de l'abstrait*".

Cette démarche par ailleurs a d'une certaine manière tenté de montrer que la pertinence des RLC n'est plus linguistique mais socio-culturelle, qu'elle ne se dégage pas des mots mais des connotations et des valeurs que les locuteurs de la communauté française et francophone donnent à ces expressions. Passer alors du normatif descriptif au normatif discursif pose tout le problème de la transformation d'un fait de langue en un fait de discours. Fondamentalement conceptuelle de par sa nature, la RLC qui ne peut manifestement être coupée des conditions d'énonciation dans lesquelles elle est produite, sera par son articulation dans la dynamique discursive, essentiellement fonctionnelle. Et c'est en définitive cette double perspective qui, en faisant d'elle une pièce maîtresse dans le système langagier, nous entraîne vers une double expérience linguistique et langagière. Car à l'instar de toute "parole totale", la "parole idiomatisée", fait que, comme l'écrit Emile Benveniste, ce soit dans le discours que la langue se forme et se configure. Là commence le langage...

RÉFÉRENCES

- COHEN, J. 1979. *Haut langage. Théorie de la poéticité*. Paris: Flammarion.
- DENIS, M. 1979. *Les images mentales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- DUBOIS, J., F. EDELIN, J. M. KLINKENBERG, P. MINGUET, F. PIRE et H. TRINON. Rééd. 1990. *Rhétorique générale*. Paris: Larousse.
- DUNETON, C. 1978. *La puce à l'oreille. Anthologie des expressions populaires avec leur origine*. Paris: Stock.
- GREIMAS, A. J. 1960. Idiotismes, proverbes, diction. *Cahiers de Lexicologie* 20, 25, 27 et en particulier 2: 41-62.
- GUIRAUD, P. 1981. *Les locutions françaises*. Rééd. Paris: Presses Universitaires de France.
- GUIRAUD, P. 1987. *Structure étymologiques du lexique français*. Rééd. Paris: Larousse.
- GUIRAUD, P. 1993. *Le français populaire*. Rééd. Paris: Presses Universitaires de France.
- HENRI, A. 1991. *Métonymie et métaphore*. Rééd. Paris: Editions Klincksieck.
- LE GUERN, M. 1973. *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Rééd. Paris: Larousse.
- MALROUX, M. 1990. *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*. Paris: Larousse.
- MOIGNET, G. 1961. *L'adverbe dans la locution verbale. Études de psycho-systématique Française*. Québec: Presses de l'Université Laval.

- MOIGNET, G. 1981. *Systématique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
- PIAGET, J. Rééd. 2008. *La formation du symbole chez l'enfant*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé. Pp. 172, 259, 287, 303, 448, 449.
- POTTIER, B. 1970. Le domaine de l'ethnolinguistique. *Langages* 18: 3-11.
- RAT, M. 1995. *Dictionnaire des locutions françaises*. Paris: Larousse.
- REY, A. 1977. *Le lexique: images et modèles*. Paris: Armand Colin.
- REY, A. et S. CHANTREAU. 1999. *Dictionnaire des expressions et des locutions figurées*. Paris: Edition des Usuels du Robert.
- RICŒUR, P. 1975. *La métaphore vive*. Paris: Le Seuil, pp. 5-68.
- RIFATERRE, M. 1991. *Essais de stylistique structurale*. Paris: Flammarion.
- ROULET, E. 1989. *Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation*. Université de Genève. Conférences de l'auteur.
- TODOROV, T. 1966. Recherches sémantiques. *Langages* 1: 5-43.
- WIDDOWSON, H. G. 1974. *The deep structure of discourse and the use of translation*. En S.P. Corder et E. Roulet. (Eds.), *Linguistic insights in applied linguistics*. Bruxelles: AIMAV et Paris: Didier. Pp. 129-141.